

# Compétences linguistiques générales et professionnelles en allemand

## Infos pratiques

- ECTS : 6.0
- Nombre d'heures : 54.0
- Langue(s) d'enseignement : Allemand, Français
- Niveau d'étude : BAC +2
- Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- Méthodes d'enseignement : En présence
- Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- Composante : Langues et cultures étrangères
- Code ELP : 4V4LDLGP

## Présentation

- Pratique de la langue allemande (18 h) : Entrainement à la compréhension écrite et auditive et à l'expression écrite et orale sous diverses formes.
- Communication professionnelle en allemand (18 h) : Approfondissement du travail entamé au premier semestre.
- Traduction journalistique en allemand (18 h) : Dans le cadre de ce cours, les étudiants seront amenés à travailler sur des extraits de la presse économique germanophone et francophone. Ils pratiqueront des exercices de version et de thème.

## Objectifs

Ces enseignements visent à développer l'aptitude à comprendre l'allemand et à communiquer en allemand, à se familiariser avec la langue de la presse économique, à améliorer ses compétences en matière de compréhension et d'expression et à acquérir des réflexes de traduction.

## Évaluation

### Contrôle continu :

*Pratique de la langue allemande* : La note finale obtenue pour ce cours est la moyenne de plusieurs tests effectués au cours du semestre et d'un examen oral.

*Communication professionnelle en allemand* : La note finale est la moyenne de plusieurs épreuves orales et écrites.

*Traduction journalistique en allemand* : La note finale obtenue pour ce cours est la moyenne de :

1. a) devoirs sur table d'une durée d'une heure – version et thème – ainsi que d'interrogations orales permettant l'obtention d'une note moyenne sur 20 (coefficients 1) ET
2. b) d'un partieil de fin de semestre (version et thème) d'une durée d'1 h 30 (coefficients 2).

### Contrôle dérogatoire :

*Pratique de la langue allemande* : Une épreuve écrite de 1 h 30.

*Communication professionnelle en allemand* : Une épreuve écrite de 1 h 30.

*Traduction journalistique en allemand* : Une épreuve écrite de traduction – version et thème – (devoir sur table sans document) d'une durée de 1 h 30.

### Contrôle de seconde chance :

*Pratique de la langue allemande* : Une épreuve écrite de 1 h 30.

*Communication professionnelle en allemand* : Une épreuve écrite de 1 h 30.

*Traduction journalistique en allemand* : Une épreuve écrite de traduction – version et thème – (devoir sur table sans document) d'une durée de 1 h 30.

## Compétences visées

---

Enrichissement du vocabulaire, consolidation de connaissances linguistiques, perfectionnement de la compréhension auditive et de l'expression écrite et orale, capacités rédactionnelles.

## Bibliographie

---

<https://arte.tv>  
<https://ard.de>  
<https://live.daserste.de>  
<https://www.zdf.de>  
<https://www.dw.com/de>  
<https://www.europa.eu>  
<https://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/de/>  
<https://www.duden.de/>

## Contact(s)

> Catherine Dejeumont

Responsable pédagogique  
cdejeumo@parisnanterre.fr